

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Mise en service de forages localisés à Houtaud pour de l'aduction en eau potable sur le réseau de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
17. Dispositifs de captage et de recharge artificielle des eaux souterraines (telles que définies à l'article 2.2 de la directive 2000/60/ CE). b) Dispositifs de captage des eaux souterraines, lorsque le volume annuel prélevé est inférieur à 10 millions de	Le prélèvement AEP envisagé dans la nappe de l'Arlier va être réalisé à partir de 4 ouvrages pour un volume annuel estimé à 1 750 000 m3. Ce projet de prélèvement est donc soumis à examen cas par cas.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

En 2011 la communauté de commune du Grand Pontarlier a financé la mise en place d'un puits à drains pour de l'aduction en eau potable. Suite à la réalisation de pompages d'essai sur celui-ci, il se trouve que le débit d'exploitation maximal du puits n'est pas suffisant par rapport aux besoins de la collectivité.

Pour palier à ce manque de débit, trois nouveaux ouvrages ont été réalisés en 2018. Des pompages d'essai ont également été réalisés en décembre 2018 (période de hautes eaux), puis en période d'étiage en Octobre 2020, intégrant un puits supplémentaire déjà présent dans la zone à cette étude (F5).

Le but de ce deuxième essai était d'identifier les capacités de pompage sur la ressource en période d'étiage et identifier le potentiel impact de ces prélèvements sur la zone de tourbière (classée Natura 2000) situé à environ 150 m au sud du puits à drains.

Ces investigations ont permis de mettre en évidence l'absence d'impact des prélèvements sur la zone de tourbière et ont permis de valider le prélèvement d'eau sur ces ouvrages. (Voir le document de synthèse des études réalisées en Annexe).

Le présente demande correspond au projet de prélèvement d'eau sur une ressource souterraine pour l'alimentation en eau potable et pour un volume annuel estimé à 1 750 000 m3.

#### 4.2 Objectifs du projet

La CCPG alimente la population au travers de plusieurs captages. Or, deux de ces captages (les captages Champagnes 2 et 3) sont exploités, mais ont été classés improtégeables au vu de leur environnement actuel (pas de possibilité de mise en place de DUP dans les conditions actuelles).

De ce fait, la CCPG a du réaliser une recherche en eau pour trouver une autre ressource. La demande de prélèvement objet de la présente demande est justement destinée à remplacer les captages de Champagne 2 et 3. Ce nouveau champ captant de Houtaud serait exploité pour l'AEP au travers des 4 puits, dont la possibilité de protection a été validée par un hydrogéologue agréé avec une validation des périmètres de protection proposés.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les puits ont déjà été réalisés. Dans le cadre du prélèvement, les travaux nécessaires sont la mise en place des systèmes de pompage, des canalisations et de la station de traitement.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Concernant la phase d'exploitation, les puits P2, P3 et F5 seront exploités à un débit compris entre 20 et 80 m<sup>3</sup>/h en fonction du niveau de la nappe (basses ou hautes eaux). Le puits à dains lui pourra être exploité à un débit compris entre 70 et 120 m<sup>3</sup>/h.

Le débit total d'exploitation de ce champ captant serait donc compris entre 140 et 360 m<sup>3</sup>/h.

Si le champ captant de Houtaud ne suffit pas à l'alimentation du réseau AEP de la Ville de Pontarlier à certaines périodes de l'année, l'alimentation s'effectuera via des interconnexions avec les captages de Dommartin 2 et 3, et en dernier recours par les puits de Champagne 2 et 3.

Le réseau de la ville de Pontarlier en plus du champ captant de Houtaud est alimenté par le lac Saint Point à raison de 1000 m<sup>3</sup>/j. A ceci pourrait s'ajouter, une alimentation des puits de Champagne (non protégée actuellement) ponctuel pour l'entretien du fonctionnement des ouvrages à 1 h par jour, ou quelques par semaine. Le débit d'exploitation sur ces deux ouvrages est de 300 m<sup>3</sup>/h. Ce dernier point est en cours de discussion avec les services de l'état.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'article 1.1.2.0. du code de l'environnement :

"Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cour d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant :

1° Supérieur ou égal à 200 000m<sup>3</sup>/an. (A)

2° Supérieur à 10 000m<sup>3</sup>/an mais inférieur à 200 000m<sup>3</sup>/an (D)"

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Il n'y a pas de gros travaux à prévoir car tous les puits sont déjà en place. Il reste uniquement la mise en place de leur système de pompage, réaliser la station de traitement et de mettre les canalisations (linéaire inférieur au seuil réglementaire).	

**4.6 Localisation du projet**

Adressé et commune(s) d'implantation

Le projet est localisé au Sud de la commune de Houtaud.  
Lieu dit du Grand Communal  
Parcelle 309 ZD 35

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 46° 54' 10" 977 Lat. 6° 18' 45" 968

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé à 350 mètres d'une zone de tourbière , site classé Natura 2000. Des mesures ont été réalisées pour vérifier si le prélèvement sur la nappe avait un impact sur cette zone de tourbière.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements sont situés en milieu souterrain dans la nappe de l'Arlier.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité d'une zone de tourbière classée en Natura 2000. Lors des travaux de pompages, un suivi a été réalisé sur la zone de tourbière, afin d'identifier un éventuel impact. Les mesures ont montrés une absence d'impact que ce soit en période de hautes et basses eaux (voir document de synthèse joint au mail). A noter également qu'à l'heure actuelle, des travaux de restauration de la tourbière sont toujours en cours dans le but de renforcer l'étanchéité de la tourbière et éviter que les eaux s'infiltrer dans la nappe d'eau souterraine. Ceci renforcera l'absence d'impact sur la zone.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de prélèvement en nappe souterraine sur la partie Sud de la commune de Houtaud ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale, car l'impact potentiel du prélèvement sur la zone de tourbière a été vérifié lors des pompages d'essai. Pour avoir des informations plus précises sur les mesures et résultats, un document de synthèse a été annexé à ce document.

Par mesure de sécurité, deux piézomètres au niveau de la zone de tourbière vont être suivis à l'aide de capteurs de niveau avec enregistrement pour vérifier qu'à l'usage le prélèvement dans la nappe ne vienne pas impacter la zone de tourbière.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Rapport de synthèse des travaux et essais réalisés sur les ouvrages intégrant l'impacte potentiel des prélèvements sur la zone de tourbière (classée Nature 2000).

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Pontarlier

le

20 avril 2022

Signature



Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président chargé de l'Eau et  
l'Assainissement,

Daniel DEFRASNE

